De la prison pour des affiches islamophobes ! Un procès scandaleux et inique à Bourg-en-Bresse

écrit par Christine Tasin | 19 septembre 2024

**En mai dernier nous saluions ce jeune professeur qui avait collé d'excellentes affiches pour rappeler que le Coran appelle à la haine. 3 affiches, 3 questions : « *L'islam prône-t-il la paix ?* », « *L'islam prône-t-il le terrorisme ?* » « *L'islam prône-t-il la fraternité ?*

3 réponses… données par le Coran. Notre professeur n'a rien

inventé. Mais cachez cette vérité qu'il ne faudrait pas dire.

Nous avions écrit un article commençant par cela :

Voici une excellente campagne d'affichage pour que ceux qui n'ont pas lu le Coran n'ignorent plus ses préceptes les plus abominables, *ce qui est la moindre des choses en ces temps d'immigration massive islamique en notre beau pays, et en ces temps d'élections…*

Mais, quelle idée ! Jean-François Debat, le Maire de Bourg-en-Bresse voit rouge, porte plainte, *déclenche des perquisitions contre ~~les mosquées,les librairies islamiques, les responsables locaux d'associations musulmanes,~~ l****es auteurs de la campagne "vérité".***

La suite ici :

https://resistancerepublicaine.com/2024/05/12/bourg-en-bresse-le-maire-reconnait-a-linsu-de-son-plein-gre-que-lislam-incite-a-la-haine/

Ce qui devait arriver arriva. Le Maire en personne, fou de rage, craignant la colère de ses administrés musulmans, a porté plainte… Le malheureux enseignant a été arrêté publiquement, gardé à vu**e… Le procès, scandaleux, indigne, vient de se dérouler.Le procureur requiert 4 mois de prison avec sursis et 2000 euros d'amende ! Avec sursis, certes, mais de la prison, à l'heure où des coranisés volent, violent, tuent dans notre beau pays, au nom du Coran !!!!!**

Chut ! Cachez ce Coran violent qui incite à la haine et au meurtre !

Damien Rieu, en mai, avait résumé la situation , pensant que ça ne tiendrait pas devant un tribunal… On ne sait pas encore ce que les juges vont décider, en tout cas un procureur a osé.

Damien Rieu
@DamienRieu

Abracadabrantesque : des militants patriotes ont fait de la garde à vue et on été perquisitionnés pour “incitation à la haine”... après avoir affiché des citations du coran... Même dans Big brother on n’aurait pas osé. Je ne vois pas comment ça tiendrait devant un tribunal.
La police est donc utilisée comme une police politique d’intimidation sans aucun fondement juridique valable.
Ce n’est pas illégal.
Ou alors il faut interdire le Coran.

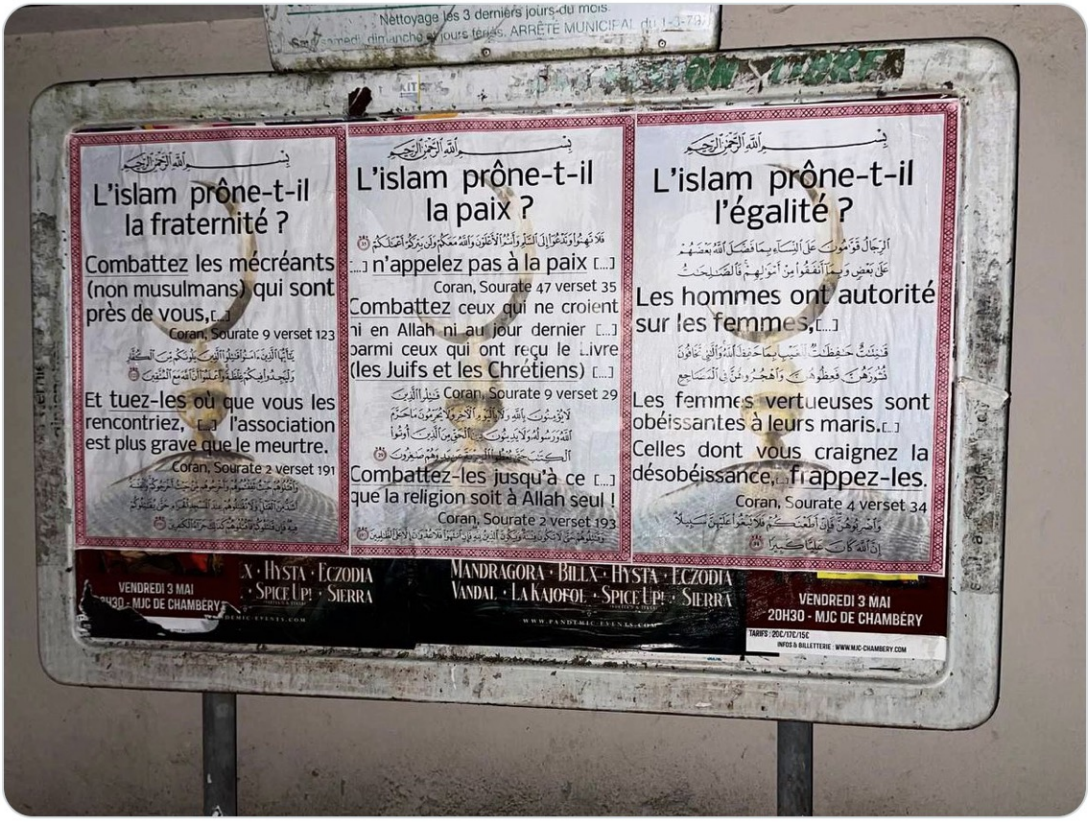

Devant le tribunal, l’enseignant a reconnu être l’auteur des affiches, arguant qu’il souhaitait “*interpeller les citoyens*” sur ce qu’il appelle “*la violence de certains dogmes islamiques*“. Il a toutefois nié toute intention de cibler les musulmans en tant que groupe. La défense a invoqué la liberté de critiquer les religions, tandis que la Licra a dénoncé une “confusion volontaire” entre islam et islamisme, visant à attiser la haine.

Le procureur a requis quatre mois de prison avec sursis et 2 000 euros d’amende, estimant que les affiches avaient pour

but “*d’encourager le rejet de la communauté musulmane*”. Le délibéré aura lieu le 19 novembre.

https://www.fdesouche.com/2024/09/18/bourg-en-bresse-01-plaintes-enquetes-et-gardes-a-vue-apres-la-decouverte-daffiches-islamophobes-citant-des-extraits-violents-du-coran/

Bref, quand on critique les musulmans, on est condamnés, loi Pleven oblige, ce qui est un scandale, mais, jusqu’à présent on vous disait que l’on avait le droit de critiquer les dogmes mais pas les gens. Et voilà qu’un petit procureur politiquement correct, suivant un petit Maire politiquement correct décide que critiquer l’islam ce serait critiquer les musulmans. Ce n’est pas nouveau et cela fait peur. Cela me rappelle ce procureur qui, lors du procès qui m’avait été fait parce que, après l’assassinat des policiers de Magnanville, j’avais fait un discours où je scandais « islam assassin » avait asséné : *quand vous dites islam, vous pensez musulmans...* Imparable. J’ai été condamnée. Et j’ai perdu en appel comme en cassation. Gravissime. Et tout cela au pays de Voltaire, pas à Téhéran.

Faut-il rappeler aux lecteurs de Résistance républicaine qu’il n’y a qu’une religion, l’islam, et que l’islamisme n’est que la mise en oeuvre de l’islam ? D’ailleurs les religions, en Français, sont toutes en isme, non ? Judaïsme, christianisme, protestantisme… pourquoi, pour le seul islam, faudrait-il un autre traitement ? Depuis quand le suffixe -isme désignerait-il l’extrêm-isme ? Ah oui, il y a eu le naz-isme… certes mais je ne connais pas de religion ni de système politique appelé « naz »…

*L’**islamisme** désigne, depuis les années 1970, l’idéologie religieuse qui s’inscrit dans le cadre du réformisme musulman et vise à purifier l’**islam** de ses « scories occidentales » en vue de contribuer à réislamiser le monde musulman et promouvoir la mission islamique pour rétablir le califat.*
https://www.revue-etudes.com/article/islam-et-islamisme/19005

Suffixe : isme **Utilisé pour former un nom correspondant à une doctrine, un dogme, une idéologie ou une théorie, qu'elle soit religieuse, politique ou scientifique**. Utilisé pour former un nom correspondant à une qualité ou un état constaté. Source

Pour justifier le fanat-isme ! La conquête violente de l'Occident par des hordes barbares nourries au Coran. Quelle différence entre l'islam de Mahomet, qui est arrivé en tuant, violant, enlevant… jusqu'à Poitiers et l'islam de 2024 ? Aucune, c'est toujours le même texte.

Que disait donc le poète kabyle Ferhat Mehenni ? *l'islamisme, c'est l'islam en action*.

A Bourg en Bresse, c'est la France et sa liberté qu'on assassine. Et le « on » c'est le Maire, le Procureur et tous ceux qui veulent nous imposer les règles de l'islam. Quid des juges ? Réponse le 19 novembre.